

BULLETIN D'INFORMATION

MAI 2021



PROJET ÉOLIEN DU PUECH DE SENRIÈRES COMMUNE DE DURENQUE

Madame, Monsieur,

2021 est une année importante pour le projet éolien du « Puech de Senrières », que nous portons depuis 6 ans. Sa demande d'autorisation a été déposée fin 2020 auprès des services de l'État. À l'issue des études menées et de la démarche d'information et de concertation mises en œuvre, c'est finalement **un projet de 4 éoliennes qui est retenu.** Avec une puissance de l'ordre de 14 MW, ce parc éolien permettra de **produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 8 500 foyers (chauffage compris), chaque année.**

Actuellement instruit par les services de l'État, le projet fera ensuite l'objet d'une enquête publique. Suite à cette phase de consultation de la population, le Préfet autorisera ou non le projet. C'est pour vous informer de cette étape clé et du projet finalisé que nos équipes viennent aujourd'hui à votre rencontre en porte-à-porte.

Afin que ce projet soit aussi le vôtre, Soleil du midi et GEG ENeR souhaitent également **proposer aux habitants intéressés d'investir dans ce parc éolien.** Il s'agit de favoriser les retombées locales, d'une autre manière, tout en permettant à chacun de participer à la transition énergétique. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés !

Ce bulletin d'information vous propose les données clés du projet tel que déposé.

Nous restons également à votre disposition pour toutes questions.

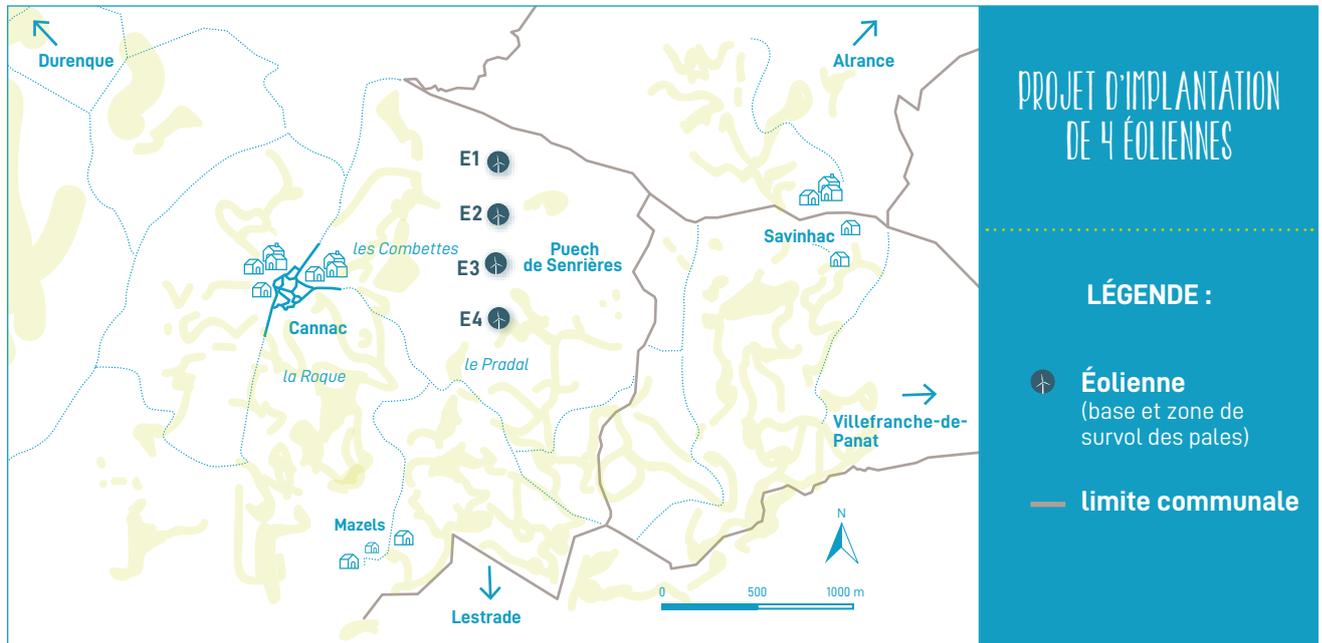
Les équipes de Soleil du Midi & GEG ENeR

Photomontage depuis la Pyramide de Lagast
Distance à l'éolienne la plus proche : 3,7 km

LE PROJET ÉOLIEN FINALISÉ DU "PUECH DE SENRIÈRES"

Le choix d'implantation de 4 éoliennes, d'une hauteur maximale de 150 m en bout de pale (en position verticale) est le résultat des nombreuses études réalisées.

Initialement 5 éoliennes étaient envisagées, la suppression d'une machine a été privilégiée au regard des **enjeux techniques, paysagers et environnementaux**. La composition paysagère en ligne est harmonieuse, lisible et donc bien intégrée au territoire pour un observateur local.



CHIFFRES CLÉS



40 000 MWh
d'électricité/an

C'est la production estimée du parc.



8 500
foyers

C'est le nombre équivalent de ménages
qui pourront être alimentés en électricité
renouvelable soit :



2,3 km

C'est la distance du parc éolien par
rapport au bourg de Durenque.

+ de
100%

des besoins en électricité des
foyers de la communauté de
communes du Requistanais.

UN PROJET AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

Depuis le début du projet, Soleil du Midi et GEG ENeR ont eu à cœur de favoriser l'intégration du projet et d'en maximiser les retombées locales. Celles-ci peuvent prendre des formes variées qui concourt à l'attractivité du territoire : activités pendant la phase de construction, maintenance des machines, revenus fiscaux.

DES RETOMBÉES FISCALES À VALORISER

Les collectivités (Région, Département, Communes et intercommunalités) percevront des retombées fiscales liées à l'exploitation du parc éolien.

Celles-ci sont estimées à **138 000 euros chaque année** dont **23 800 euros/an pour la commune de Durenque**.

Ces recettes permettront de financer les services publics.



UNE MESURE D'ACCOMPAGNEMENT À DÉFINIR

Au titre du projet éolien et des mesures d'accompagnement, les porteurs de projet souhaitent soutenir des projets locaux de la commune en matière de développement durable et d'environnement.

Ces mesures sont mises en place de manière volontaire et conditionnées à la réalisation du parc éolien. Elles seront bien sûr définies au cours d'échanges rapprochés avec les élus locaux.

Le budget dédié à ces projets représente 5 à 10 % du montant global du projet.

UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF À VENIR

Soleil du Midi et GEG ENeR proposent aussi aux habitants intéressés d'investir dans le parc éolien via la mise en place d'un financement participatif.

Encore une autre manière de favoriser l'ancrage local et les retombées directes.

DEVENEZ ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LE FINANCEMENT PARTICIPATIF, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le financement participatif fonctionne comme un système d'épargne en circuit court. Comme beaucoup de projets, un parc éolien nécessite d'être financé en partie par l'emprunt.

Le financement participatif permet de recourir pour une partie de cet emprunt à l'épargne locale plutôt qu'au système bancaire traditionnel.

Les particuliers volontaires prêtent de l'argent au porteur de projet du parc éolien sur une période de 2 à 5 ans à un taux d'intérêt préférentiel.

Les intérêts leurs sont versés tous les 6 à 12 mois et la somme initiale prêtée est remboursée à échéance. L'ensemble des transactions passent par une plateforme internet en ligne agréée par l'État. L'argent sera utilisé par le porteur de projet pour financer 5 à 10 % du projet.



POURQUOI PARTICIPER À CE PROJET EN TANT QUE CONTRIBUTEUR ?

Le montage de financement participatif prévoit le recours à des obligations convertibles. Celles-ci constituent un format de placement sûr, avec des taux fermes et un échéancier de remboursement régulier. La campagne de financement participatif envisagée constitue en ce sens un placement plutôt sûr et « rassurant » pour les petits prêteurs souhaitant s'engager dans l'aventure, avec des taux attractifs par rapport à de l'épargne classique.

C'est une opportunité de participer à la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique de manière très concrète dans un projet utile, local, rentable et qui a du sens.



JE SUIS INTÉRESSÉ, QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant via le site internet dédié : www.eolien-durenque.fr ou par mail à remi.guittard@soleildumidi.fr.

Les personnes intéressées seront invitées à une rencontre dédiée.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Déposé en septembre 2020, le dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'État. Ils ont formulé une demande de compléments sur certains points. Les éléments de réponse sont en cours de finalisation par les porteurs de projet.

À terme, une enquête publique sera organisée. Les éléments du projet seront mis à disposition en ligne et en mairie de Durenque. Chacun pourra venir échanger avec le commissaire-enquêteur lors d'une des permanences et faire part de ses remarques.

Le Préfet prendra ensuite la décision d'autoriser ou non ce projet.



septembre
2020

Dépôt du dossier



fin
2020

Demande de compléments



mai
2021

Rendu des compléments



fin
2021

Enquête publique



2022

Autorisation du Préfet

PAROLE À RÉMI GUITTARD, CHEF DE PROJET SOLEIL DU MIDI DÉVELOPPEMENT



“ Dans le cadre de la demande de « compléments » formulée par les services de l'État, nous apportons actuellement des précisions sur plusieurs points du projet notamment sa compatibilité avec les usages aéronautiques de la zone et le radar Météo France de Montclar. Nous avons également apporté des compléments portant

sur la réduction de l'emprise des pistes d'accès en phase d'exploitation du parc.

En matière de biodiversité, nous réalisons en parallèle un dossier complémentaire afin de protéger au mieux les espèces protégées locales, notamment les chauve-souris et les rapaces. L'apport de compléments à un dossier éolien après son dépôt est une étape habituelle.

Sa finalisation est prévue au cours du mois de Mai. ”